

# LES TROPHÉES DE L'AGRO-ÉCOLOGIE



## Concours doté de 20 000€\*

Le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation  
avec le soutien financier du Crédit agricole,  
récompensera les initiatives innovantes  
des agriculteurs selon deux catégories :

**LE GRAND PRIX DE LA DÉMARCHE COLLECTIVE**  
**LE PRIX DE L'INNOVATION**

*Téléchargez le dossier de candidature sur <http://agriculture.gouv.fr/trophees-agroecologie>  
ou retirez-le auprès de votre direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt  
ou de votre direction départementale des territoires.*

*La date limite de dépôt des dossiers est fixée au **30 juin 2018**.*



**AGRO-ÉCOLOGIE**  
**PRODUISONS**  
**ÇAUTREMENT**

\* Concours doté de deux prix distincts :  
10 000 € pour chaque catégorie.

Le présent règlement est déposé à  
Denis Calippe, Thierry Corbeaux et  
Eric Crussard, Huissiers de justice Associés,  
416 rue Saint Honoré, 75008 Paris.

Il est également disponible sur :  
[agriculture.gouv.fr/trophees-agroecologie](http://agriculture.gouv.fr/trophees-agroecologie)



**CRÉDIT**  
**AGRICOLE**